

Conseil Municipal du 26 janvier 2021, 19h15 salle des fêtes Charles Ruat

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, MONNIER, LASNE, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CESAR, GARCIA, IBOT, ODE, MAINTENIE, NIEL.

Excusé(e)s : M. CHAMBON Claude.

Le Maire ouvre la séance, les conseillers valident le compte-rendu du 16 décembre et du 17 novembre et signent la page du registre des délibérations du 16 décembre 2020.

Le Maire a adressé des condoléances au nom du Conseil municipal à deux familles de la commune. Madame Pagès prend la parole, elle parle de la nomination du Maire au grade de Chevalier de la Légion d'honneur depuis le 1er janvier 2021, elle évoque plusieurs articles de presse qui relatent le parcours professionnel du Maire. Elle précise que cette nomination met la commune à l'honneur et parle des améliorations effectuées ces 30 dernières années. (*Applaudissements et félicitations des conseillers*). Le Maire remercie le Conseil municipal et précise que cette distinction ne se demande pas, cette candidature est portée par d'autres élus. Le Maire fait la lecture de quelques courriers de félicitations reçus (Président de la République, Jean BESSON (sénateur), Célia de Lavergne (députée)...etc.).

I. Compte rendu d'activité du maire et des adjoints :

M. Varnier de la CCBDP viendra sur la commune pour une révision des points de collecte des déchets. Le Maire a célébré un PACS, les établissements Largier sont venus pour la climatisation de l'école primaire, réunion pour le FDAC 2021, rendez-vous de présentation pour le visuel de la table d'orientation.

Le Maire explique que dans les réunions à venir cette semaine, il y aura :

La réunion DECI à Nyons et la réunion Natura 2000 à Entrechaux.

II. Vaccination COVID-19 :

Le Maire donne quelques détails concernant la campagne de vaccination.

Mme Monnier ajoute qu'il n'y a plus de rendez-vous à Vaison-la-Romaine, les plannings sont saturés. Le Maire ajoute que lorsque les vaccins quittent le congélateur, ils n'ont que 4 jours de vie, les distributions sont donc rationalisées.

Il constate que la tendance s'inverse puisque beaucoup plus de personnes souhaitent se faire vacciner maintenant. Mme Monnier ajoute qu'il y a très peu de doses et un rythme de 6 vaccins par heure. Au centre de vaccination de Nyons, il y a peu d'effectifs, à savoir : une secrétaire, une infirmière, un médecin, il faut être patient. Concernant les personnes à risque de moins de 75 ans, il faut présenter une ordonnance du médecin.

Le Maire ajoute que la Mairie a procédé à un affichage d'information avec le numéro de téléphone du centre de Nyons au panneau lumineux ainsi que dans les commerces locaux.

III. Travaux en cours :

- L'élagage des platanes a été effectué.

- le marquage du sol a été reporté, car les routes sont humides, il n'est donc pas possible de peindre actuellement.

- La remise Michel : le portail a été électrifié, il reste la venue d'un électricien pour la lumière.

- L'abri-vélo de l'école primaire : le Maire a interrogé l'entreprise Largier quant à la possibilité de déplacer la climatisation. La surélévation de la climatisation ne serait pas suffisante pour gagner de la place, en revanche, il y a possibilité de la déplacer : le devis est de 1 963,50 €, il conviendrait de rajouter à ce montant une clôture pour mise en sécurité à 1500 €. Le Maire ajoute que pour ce prix, il serait plus intéressant de faire un garage à vélos ailleurs. Les conseillers approuvent.

- Taille des arbres (en cours) à la sortie du village par les services techniques.

- Camping : un candidat n'a pas donné suite, donc un appel à candidature a été lancé. (sur le site internet et dans les commerces locaux)

- Voirie : le Maire explique qu'un busage est envisagé au chemin de Villedieu afin d'élargir la route, le

montant de ces travaux devra être chiffré.

- Compte-rendu du rendez-vous en Mairie avec le Syndicat Mixte Eygues-Aygues (SMEA) du 26/01/21 : travaux de nettoyage de la combe afin d'éviter des entraves en cas de fortes pluies.

La date de commencement des travaux serait début février sur St roman de Malegarde et arrivée sur St Maurice vers le 15 février.

IV. Dossier en cours :

- Budget de l'école : le Maire explique qu'avec les fusions de Trésorerie, il n'est pas en mesure de parler de budget aux conseillers. Les dernières écritures comptables sont en cours.

Le Maire indique que la réunion avec la directrice sera probablement après les vacances de février.

- La 4e classe : Maire parle du courrier reçu de l'Inspecteur d'académie.

Ce courrier fait état de la fermeture prochaine de la 4e classe, le Maire en fait la lecture aux conseillers.

Le Maire a pris l'attache de la sénatrice, du sénateur et de la députée.

Mme Pagès demande si les enseignantes sont prévenues de cette décision par l'inspection d'académie.

- Les fuyants de la fontaine : le Maire lit le projet de lettre destiné aux utilisateurs des fuyants.

Les conseillers approuvent ce courrier.

- Aire de lavage : dans l'attente du retour de la notaire concernant l'acquisition de la vigne de Mme Pascal. Le Maire explique qu'il a vu avec le président de l'association ECO PROPRE qu'il serait bien que les membres envisagent de nettoyer les rangs de vignes, cela ne devrait pas poser de problèmes. Autre information, la chambre d'agriculture a indiqué que la convention attributive devrait être communiquée mi-février.

Le Maire ajoute que lorsque la Mairie sera propriétaire du sol l'étude pourra être lancée puis l'appel d'offre.

- Comité des fêtes/forains : le contexte sanitaire ne permet toujours pas l'organisation d'une réunion pour le Comité des fêtes.

- Table d'orientation : Mme Pagès prend la parole, la partie maquette est presque terminée (photos, présentation du village, sommets...etc.) Elle ajoute que l'entreprise Graphot est venue en Mairie faire une présentation du visuel à échelle réelle (1,50 m de diamètre, 75 cm de rayon), Graphot a également présenté la matière résistante aux UV.

Me Pagès indique qu'une nouvelle présentation sera faite et qu'il y aura probablement des ajustements à faire.

Mr. ODE demande s'il y aura possibilité de se garer pour les personnes de passage, le Maire répond que oui, tout est prévu.

- Accords de subventions :

*Une notification de subvention a été reçue pour l'installation du système de vidéoprotection.

* Le Maire indique le montant subventionné pour la rénovation des trois salles, c'est à dire 12 400 € soit 40 % de subvention acté.

- Bistrot : aucune nouvelle de la succession de M. Tardy. Après un échange avec Mr. Blanc, une subvention serait possible.

V. Délibérations :

SDED : le Maire donne lecture du courrier reçu sur les tarifs 2021 et ajoute que ce courrier ne nécessite pas de délibérations.

VI. Questions diverses :

- Incivilités : Le Maire demande aux conseillers leur avis sur la marche à suivre.

- TOUR OPTIC : le Maire explique que le Tour Optic passera par la commune de Saint-Maurice sur Eygues le 23 avril 2021.

Date du prochain conseil : mardi 23 février 2021